

A l'attention de représentants des centres de santé dans les instances paritaires

Les éléments de référence sur l'accord national sont en ligne sur le site « ameli.fr » :

<http://www.ameli.fr/professionnels-de-sante/gestionnaires-de-centres-de-sante/votre-convention/accord-national-des-centres-de-sante.php>

- En particulier le [guide interactif](#) et la [Foire Aux Questions](#) qui ont été élaborés avec les négociateurs de l'accord.

En tant que représentants en CPR – CPD

Sur la base de la justification des engagements et du mode de rémunération forfaitaire, il nous faut envisager des contestations de deux types :

- Contestation par les centres sur les chiffres donnés par la CNAMTS : file active, taux de CMU et AME, taux de FSE, ROSP et autres forfaits médicaux...

La seule faiblesse de la CNAMTS dans cette approche pourrait venir de difficulté à consolider les remontées de l'inter régime...

- Contestation par la CPAM sur les pièces justificatives données par les centres de santé
 - Assurer souplesse et compréhension dans l'interprétation du justificatif : rechercher la conciliation, intervenir sur la « bonne foi » du gestionnaire, sur les adaptations nécessaires...

➔ L'ensemble des présentations du 22 mars 2016 vous sont adressées

Dans tous les cas faire remonter l'information rapidement vers vos têtes de réseau ou à la coordination du RNOGCS.

Contact

Roland WALGER – coordination du RNOGCS

1 rue François Moisson

13002 MARSEILLE

Tel. 04.91.89.01.01 / 06.71.56.67.65

roland.walger@mutuelles-de-france.fr

ADESSA A DOMICILE Fédération Nationale - **CANSSM** : Caisse Autonome Nationale de Sécurité Sociale dans les Mines - **C3SI** : Confédération des centres de santé et services de soins infirmiers - **CRF** : Croix-Rouge Française - **FMF** : Fédération des Mutuelles de France - **FNCS** : Fédération Nationale des Centres de Santé - **FNISASIC** : Fédération Nationale des Institutions de Santé et d'Action Sociale d'Inspiration Chrétienne - **FNMF** : Fédération Nationale de la Mutualité Française - **UNA** : Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles - **Union Nationale ADMR** - **UNIOPSS** : Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux